

Compte rendu du conseil municipal du 19 septembre 2016

Nouvelle communauté de communes :

La commune de Balsièges doit rejoindre la comcom Cœur de Lozère tout comme les communes de Barjac et St Bauzile, au 1^{er} janvier 2017. Cela portera la nouvelle comcom Cœur de Lozère à 16 900 habitants contre 14 900 actuellement.

Pour la comcom Cœur de Lozère il ne s'agit pas d'une fusion de comcom mais d'une extension de périmètre. L'actuelle comcom du Valdonnez est quant à elle dissoute.

Cette restructuration implique une réflexion sur des éventuelles nouvelles compétences de la future communauté de communes. Pour cela des simulations fiscales sont en cours et nous attendons des chiffres plus précis dans les semaines à venir. Les taux de la nouvelle comcom s'appliqueront dès la nouvelle année d'existence. Aux vues des premiers éléments, nous avons estimé une hausse moyenne d'environ 40 €/foyer pour la taxe d'habitation et la taxe foncière réunies.

Concernant les agents, la commune de Balsièges va récupérer les agents techniques de la comcom du Valdo qui étaient détachés sur la commune. Soit 3 personnes. Cela n'aura pas d'incidence financière puisque la commune s'acquittait du reversement des traitements de ces agents auprès de la comcom.

Concernant le matériel, la comcom du Valdonnez a proposé de redistribuer du matériel à hauteur de 50 000 € pour Balsièges et Saint-Bauzile et 100 000 € pour les autres communes. Une compensation de 50 000 € nous est proposée pour combler la différence.

Contrats de ruralité : Appel à projets lancé par l'Etat pour des aménagements divers en relation avec le territoire. La commune de Balsièges souhaite s'inscrire dans cette démarche et proposera divers projets (aménagement de village, d'accessibilité des bâtiments, patrimoine....)

Appel à candidature revitalisation des centres bourgs :

Une demande a été transmise par l'association Terres de Vie en Lozère. L'appel à candidature de la 3ème expérimentation de revitalisation des centres bourgs est toujours actif.

Cette expérimentation, c'est :

- Une co-construction d'un plan d'actions adapté
- Un accompagnement spécifique des communes par l'association Terres de Vie en Lozère et les membres du groupe de travail pluridisciplinaire : CAUE 48, DDT 48, Parc National des Cévennes, Claire Masson sociologue, Oc'Teha, Dispositif RELANCE, ARS, Pays d'art et d'histoire, ADIL 48, Conseil Départemental de la Lozère, bailleurs HLM, agence immobilière, Lozère Energie, chargés de missions.
- Un atelier par mois entre novembre 2016 et mai 2017
- La dernière expérimentation de revitalisation des centres bourgs menée sur le territoire
- Un appui de l'école d'architecture de Montpellier

Après discussion au sein du conseil, il est décidé de ne pas candidater sur cette expérimentation.

Travaux de la nouvelle école :

Le gros œuvre est terminé. Les travaux vont bon train, les entreprises sont en avance sur le calendrier ce qui permettra d'avoir le bâtiment hors d'eau et d'air aux alentours de la mi-octobre.

Modification des statuts du SDEE :

Les statuts du SDEE sont modifiés dans la mesure où ce syndicat prend une nouvelle compétence à savoir l'énergie. Une délibération est prise pour acter de ce changement de statut.

Convention pour la fourniture d'eau par la Commune de Mende (AEP du Pont Neuf) :

Le prestataire de service ayant changé (BRL en lieu et place de Véolia) l'ancienne convention est obsolète et il faut donc en reprendre une nouvelle qui indique le nouveau prestataire. Une délibération est prise pour autoriser le Maire à signer cette convention.